

Bourges le 18 octobre 2006

Avenir de DMU : La CFDT rencontre M. Ducasse et exige une attitude offensive !

Après avoir dit "non" au projet de filialisation qui prévoit l'éclatement de la branche armes et munitions, en septembre, la CFDT interpellait le Ministre de la Défense sur la situation de la filière munitionnaire considérant qu'elle était en danger du fait des pertes importantes de compétences et du manque de charge au niveau de son bureau d'études. Ce jour, une délégation CFDT composée de Hervé Richard (CLC), Franck Melendez (CBO), Daniel Coutaudier et André Golliard (DSC) a rencontré M. Ducasse (accompagné de M. Redaud, M. Le Coq et M. Mercier) pendant plus de deux heures et lui a fait part de ses inquiétudes quant à l'avenir de la filiale DMU. Si, côté production CLC, le plan de charge semble être confirmé - encore faut-il que la commande munitionnaire de gros calibre soit bien actée en fin d'année ainsi que le 120 BSCC - la situation du centre de Tarbes reste critique, tandis que le BE affiche en moyenne un demi plan de charge ferme en 2007. Voilà de quoi alimenter une audience qui s'est voulue constructive et sans langue de bois. Ci-joint CR de cette rencontre !

Stratégie DMU : vers une reconquête du marché !

Si récemment, DMU a engrangé quelques commandes de moyen calibre à l'export, ce qui vient conforter son plan de charge, M. Ducasse explique que sa stratégie consiste à fabriquer prioritairement des munitions d'exercices et conventionnelles. Ensuite, il évoque un marché potentiel sur la modernisation des munitions existantes chez les divers clients en leur proposant la muratisation ou l'adaptation de la fusée spacido à un coût compétitif. Il entend poursuivre les études relatives aux munitions intelligentes en coopération (nécessité de tirer la gamme vers le haut comme le concept-car dans l'automobile), avec le souci de positionner la technologie de Giat Industries, face à la proposition d'un éventuel missilier (exemple : adapter le concept polynege à d'autres calibres et aux roquettes et mortiers). Enfin, la piste con-

sistant à réattaquer le marché de la munition de 105mm au standard OTAN à un coût intéressant est également évoquée. La CFDT a fait remarquer que cette stratégie n'apportait pas une charge substantielle pour le bureau d'études et s'est inquiétée de son plan de charge pour 2007. M. Redaud précise que l'effectif prévu en 2006 est reconduit au budget 2007, mais qu'une opération conjoncturelle de prêts de personnels est en cours vers Systèmes pour faire face notamment aux délais imposés sur la THL20, compte tenu des pertes de compétences. Selon lui, la charge 2007 du bureau d'études repose sur 50% de charge ferme (PEA gros calibre, moyen calibre) et 50% de charge espérée ??? Reste que l'autofinancement, fortement

réduit en 2006, devra être sérieusement encouragé et utilisé en 2007 pour satisfaire l'adéquation charge / potentiel. **La CFDT a exigé que les plans de charge BE et de production soient présentés lors des CE de novembre, parallèlement aux plans de formation et à la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences.**

Production : Attention à la sécurité !

Globalement, le plan de charge 2007 autorise le maintien de l'effectif de Luchaire (idem 2006) et M. Ducasse précise qu'il souhaite conserver un volant de sécurité d'intérimaires. En revanche, celui de Tarbes, qui repose sur de l'avance sur commandes, est toujours critique, malgré le transfert de plus de 6000 heures de La Chapelle. M. Le Coq a évoqué le transfert de la fabrication des douilles de moyen calibre de Cusset à CLC dont il espère un redémarrage de la production au plus tôt fin

*L'Action
Constructive*

2007, pour premières livraisons en 2008. Interrogé par la CFDT sur le respect du contrat étatique de moyen calibre, il répond qu'un lot de munitions de 30 mm risque d'être décalé en 2008. **La délégation CFDT a beaucoup insisté sur la nécessité de maintenir et transmettre les compétences indispensables à la réalisation de ces douilles, considérant qu'il s'agit bien là d'un nouveau métier chez Luchaire. Plus globalement, elle a mis le doigt sur les aspects sécurité considérant que, faute de formations périodiques et d'insuffisance de moyens de prévention (budget revus à la baisse et sous effectif), les salariés sont de plus en plus exposés. S'il y a bien un domaine pour lequel la CFDT n'acceptera pas une politique d'économies, c'est bien celui de la sécurité des salariés.** Elle a demandé qu'un plan d'actions soit engagé sensibilisant les salariés aux risques professionnels et qu'un renfort humain soit engagé dans le domaine de la prévention. Si sur le premier point, M. Le Coq semble favorable à cette proposition, il considère que la sécurité doit être l'affaire de chaque opérateur et ne voit pas la nécessité et l'utilité de renforcer la prévention. M. Ducasse a en tout cas enregistré la demande CFDT, d'autant plus justifiée qu'il serait question d'implanter les protos pyro, l'expertise des munitions et le laboratoire (activités du CH700) à La Chapelle. M. Ducasse, qui prévoit une information sur ce sujet lors d'un prochain CE, ne cache pas sa volonté de rapprocher ces services de la production, même si pour l'instant la décision finale n'est pas prise. La CFDT a mis en évidence plusieurs conséquences

liées à un tel scénario :

- Coût du transfert ?
- Saturation des zones de sécurité de La Chapelle ?
- Organisation du travail entre la production et les prototypes ?
- Validation par la DRIRE ?
- En cas d'incident proto, quelles conséquences sur la production ?

Ces questions n'ayant visiblement pas toutes été étudiées, la Direction s'est engagée à intégrer ces remarques dans l'étude en cours.

La CFDT évite la disparition du Cédérit !

Au CCE de juin dernier, alors que le PDG évoquait son intention de diluer les effectifs du Cédérit au sein du BE de Bourges, la CFDT avait prôné le maintien de cette structure, ayant en tête le risque de disparition pure et simple de cette entité, une fois éclatée dans différents services. **Ce jour, M. Ducasse a rassuré la CFDT sur l'avenir du Cédérit qu'il entend conserver et rattacher à lui-même pour lui donner la chance de se développer en montant en gamme.** La CFDT a également fait part de son souhait de "muscler" la fonction commerciale de cette structure, ce que n'a pas refusé la Direction. A l'heure où le conseil et l'expertise dans le domaine des risques industriels et de l'environnement sont de plus en plus demandés, **il convient d'encourager cette activité**, au service de Giat Industries et mais aussi et surtout, en direction d'activités civiles.

Pour conclure...

Sans doute la stratégie de DMU et les idées défendues peuvent permettre d'espérer reconquérir des marchés apportant une charge d'études et de production pour les années à venir. **Il n'en demeure pas moins vrai que les engagements de l'Etat doivent être respectés c'est à dire :**

- un niveau d'études amont permettant de maintenir une compétence munitionnaire en France,
- la commande pluriannuelle de munitions de gros calibres (programmée en fin d'année), sans pour cela, faire glisser celle des 18000 BSCC 120 mm.

L'Etat (DGA en tête) ne peut constamment nous dire (au CA de Giat Industries notamment) qu'il souhaite conserver un pôle munitionnaire en France et, parallèlement, ne pas se donner les moyens de maintenir les compétences requises. D'autre part, il appartient aux politiques, Ministre de la Défense en tête, de s'inquiéter de l'avenir de la filière munitionnaire de notre pays, **c'est à dire d'éviter que chacun des acteurs nationaux participent, en ordre dispersé, à la construction d'un pôle munitionnaire européen.** De son côté, le PDG qui, contre l'avis de tous les élus du CCE, a opté pour la filialisation du groupe avec pour conséquence la scission des activités munitions et armes de Bourges, doit tenir son engagement **de conserver une synergie entre les deux bureaux d'études notamment.** La rumeur selon laquelle le bureau d'études de munitions rejoindrait peut être le centre de La Chapelle a été démentie ce jour par M. Ducasse !

Cfdt
des choix, des actes
www.cfdt-giat.com

Vous entendez privilégier un syndicalisme responsable ; un syndicalisme qui se distingue par sa capacité d'actions et de propositions.

Rejoignez la CFDT !